

Questions au Feuilleton

M. Jack Masters (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. *a)* et *b)* Voir la partie 2.

2. Radio-Canada a vu le jour le 2 novembre 1936. Cette coutume existe depuis les débuts de la société et, en 45 ans d'existence, le Parlement n'a jamais exigé de Radio-Canada qu'elle fournisse, en réponse aux questions des parlementaires, certains détails sur sa gestion interne et son administration. La genèse de cette coutume est expliquée dans la réponse à la question n° 2530, déposée le 6 novembre 1975.

L'EXAMEN DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Question n° 3257— **M. Beatty:**

Combien de projets de règlement le secrétaire du Conseil privé a-t-il examinés en conformité de l'article 3 de la Loi sur les textes réglementaires *a)* en 1980, *b)* au cours des six premiers mois de 1981 et, pour chaque période, combien de projets de règlement le secrétaire a-t-il renvoyés à l'organisme de réglementation intéressé parce qu'ils contenaient aux critères de l'article (i) 3(2)*a)* (ii) 3(2)*b)* (iii) 3(2)*c)* (iv) 3(2)*d)* de la Loi?

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): 1. *a)* 1,023; *b)* 609,

2. Aucun.

[*Français*]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

[*Traduction*]

M. Stevens: Madame le Président, le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a refusé de répondre à la question n° 2042 qui a été inscrite au *Feuilleton* le 29 janvier? Cette question est bien simple et la voici:

1. Combien a coûté le voyage que le premier ministre a effectué en décembre et janvier?

2. Quel pourcentage du voyage sera défrayé par les contribuables?

[*Français*]

M. Yanakis: Madame le Président, je prends bonne note de l'intervention de l'honorable député et je la porterai à l'attention de l'honorable ministre.

[*Traduction*]

M. Beatty: Madame le Président, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* deux questions sur lesquelles je voudrais attirer votre attention ainsi que celle du secrétaire parlementaire. Je me demande bien pourquoi la Chambre n'a pas reçu de réponse. La question n° 2664 a été inscrite au *Feuilleton* le 18 juin de cette année. Dans cette question, je demande si le gouvernement a l'intention d'émettre un timbre pour commémorer le mariage du Prince Charles et de Lady Diana Spencer. Comme ce mariage a eu lieu il y a quelques mois, le gouvernement devrait être en mesure de répondre. Je devrais peut-être reformuler ma question et demander s'il a l'intention d'émettre un timbre pour commémorer la naissance du premier enfant du Prince de Galles au lieu de son mariage.

Je voudrais également attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 1439 qui a été inscrite au *Feuilleton* le 11 juillet 1980, soit il y a six mois. Cette question comporte trois parties que voici:

1. Quel était le budget total du gouvernement pour la publicité de 1979-1980 et quel est le budget proposé pour 1980-1981?

Comme ces deux années financières sont écoulées, le gouvernement devrait être en mesure de répondre. Voici la suite de la question:

2. *a)* Quel montant le gouvernement a-t-il dépensé en publicité française au Québec, au cours de la période du référendum, *b)* à quelles agences publicitaires les contrats ont-ils été accordés, *c)* à combien s'élevaient ces contrats, *d)* ce contrats ont-ils fait l'objet d'appels d'offres?

Le référendum a eu lieu au mois de mai 1980, il y a donc plus d'une année de cela. Par ailleurs, il serait facile au gouvernement de répondre à la troisième partie de cette question s'il le voulait. Je cite:

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, le gouvernement a-t-il accordé des contrats de publicité aux agences *a)* *Vickers & Benson Ltd.*, *b)* *Ronalds-Reynolds & Co. Ltd.*, *c)* BCP Advertising (1978) Ltd., *d)* Jean Prévost Inc. et, le cas échéant et dans chaque cas, (i) le contrat a-t-il fait l'objet d'un appel d'offres (ii) à combien s'élevait-il?

Si je pose cette question, c'est parce qu'elle est particulièrement opportune en ce moment. Ces quatre sociétés ont fusionné et forment désormais la Canadian Media Corporation à qui le gouvernement a adjugé les contrats représentant l'équivalent de \$2,430,000. Nous avons appris aujourd'hui que le ministre chargé du logement avait retenu les services de Vickers and Benson, une de ces quatre sociétés, et qu'elle lui avait confié le soin de passer des annonces, en plus des contrats qui ont été accordés à la Canadian Media Corporation. Voilà pourquoi, à l'heure qu'il est, des réponses honnêtes auraient dû être fournies à la Chambre.

[*Français*]

M. Yanakis: Madame le Président, je prends aussi bonne note de l'intervention de l'honorable député, que je communiquerai à qui de droit, et on fera rapport à la Chambre.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Antonio Yanakis (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Madame le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

Madame le Président: Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[*Français*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 17 novembre, de la motion de M. MacEachen: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Wilson (p. 12752).

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je suis particulièrement heureux d'avoir